

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B\_03\_021

**DECISION DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un mars à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

**PRÉSENTS :**

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

**EXCUSÉS :**

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :**

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

**OBJET : MAISON DE LA MEUNERIE : TARIFS BILLETTERIE 2023**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur HENRIET.

Monsieur HENRIET présente la liste de nouveaux tarifs billetterie en 2023.

INTITULE	CONDITIONS - DESCRIPTION	TARIF / PERS
<b>INDIVIDUELS</b>		
<b>ENTREE plein tarif</b>	Dès 13 ans	<b>5,00 €</b>
<b>ENTREE tarif réduit</b>	Etudiant, personne en recherche d'emploi, personne à mobilité réduite et son accompagnant Sur présentation d'un billet d'entrée payant du Centre Minier de Faymoreau, de l'abbaye de Nieul sur l'Autise, du Lac de Xanton Chassenon Sur présentation d'une carte professionnelle enseignant ou professeur des écoles ou d'une carte partenaires touristiques	<b>3,50 €</b>
<b>Gratuité</b>	Moins de 13 ans, Pass ambassadeur Sud Vendée Tous les 1ers dimanches de chaque mois, sauf juillet et août	<b>0 €</b>
<b>Pass Maison de la Meunerie</b>	A partir de 13 ans, validité année en cours, habitant CCVSA	<b>5,00 €</b>
	A partir de 13 ans, validité année en cours, habitant hors CCVSA	<b>8,50 €</b>
	Membres de l'association Les Gueurnivelles	<b>0 €</b>
<b>EVENEMENTS</b>	Journée Mondiale de l'Eau Journées Européennes du Patrimoine Meulier	A partir de 13 ans <b>2,50 €</b>

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
 Reçu en préfecture le 13/04/2023  
 Publié le 18/04/2023  
 ID : 085-248500563-20230331-2023B\_03\_021-DE

	Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins Journées Européens du Patrimoine	Moins de 13 ans	0 €
<b>ANIMATION</b>	Moulin en fonctionnement		0 €
	Atelier artistique		2,00 €
	Atelier pain au levain décoré		7,00 €
	Partir en livre		0 €
	Accueil comme à la maison		0 €
	Moulinween, payant à partir de 6 ans		1,00 €
	Cinéma de Plein Air		0 €
	Balade en roulotte		2,00 €
	Cuisson de la brioche au four à bois		2,50 €
	Soirée au Moulin spectacle et repas adulte		19,00 €
	Soirée au Moulin spectacle et repas enfant – 13 ans		11,00 €
<b>VISITE GUIDEE</b>	Le moulin en famille	moins de 6 ans	0 €
		de 6 à 12 ans	3,50 €
		à partir de 13 ans	5,00 €
	Contes du moulin	moins de 6 ans	0 €
		de 6 à 12 ans	2,50 €
		à partir de 13 ans	5,00 €
<b>PARTENARIAT</b>	<b>Vente billet d'entrée de la Maison de la Meunerie aux Offices de Tourisme du Pays de Fontenay Vendée et du Pays de La Chataigneraie</b>	Moins de 13 ans	0 €
		A partir de 13 ans	3,33€

INTITULE	CONDITIONS - DESCRIPTION		TARIF / PERS
<b>GROUPES</b>			
<b>VISITE AUTHENTIQUE</b> (moulin en fonctionnement commentée par le meunier, visite de l'habitation par un membre des Gueurnivelles)	Groupe de 15 personnes minimum, durée 1h à 1h30	à partir de 13 ans	5,00 €
		Moins de 13 ans	3,50 €
	Groupe inférieur à 15 personnes, durée 1h à 1h30		
<b>VISITE AUTONOME</b> (sur le temps d'ouverture au public avec la scénographie)	Groupe de 15 personnes minimum, durée 1h	A partir de 13 ans	3,50 €
		Moins de 13 ans	0 €
<b>PETITE GOURMANDE</b> (en option)	Présentation « minute » et dégustation d'un produit du terroir, durée 30 minutes		2,50 €
<b>ATELIER PAIN DECORE</b>	Groupe de 20 personnes maximum, durée 2h15		7,00€
<b>GRATUITE</b>	1 gratuité pour 15 personnes payantes <i>soit la 16ème personne gratuite</i>		0 €
<b>PENALITE ANNULATION</b>	Forfait applicable en cas d'annulation à moins de 72h avant la date prévue, de non présentation du groupe à la date et horaire prévus. Sauf cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle, accident)		75,00 €

INTITULE	CONDITIONS – DESCRIPTION		TARIF / PERS
<b>SCOLAIRES</b>			
<b>ANIMATION PEDAGOGIQUE - VISITE GUIDEE</b>	Les contes du Moulin	durée 50 minutes	<b>3,50 €</b>
	Pâtisseries & céréales	durée 1h30	<b>3,50 €</b>
	Pain au levain décoré	durée 2h15	<b>7,00 €</b>
	Du blé à la farine	durée 1h30	<b>5,00 €</b>
	La rivière nous parle	durée 1h30	<b>3,50 €</b>
	D'autrefois et d'aujourd'hui	durée 1h30	<b>3,50 €</b>
	Vers une énergie renouvelable	durée 1h30	<b>5,00 €</b>
	Visite guidée avec un médiateur	durée 1h	<b>2,00 €</b>
<b>GRATUITE</b>	pour les accompagnants		<b>0,00 €</b>
<b>PENALITE ANNULATION</b>	Forfait applicable en cas d'annulation à moins de 72h avant la date prévue, de non présentation du groupe à la date et horaire prévus. Sauf cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle, accident).		<b>75,00 €</b>

INTITULE	CONDITIONS – DESCRIPTION		TARIF / PERS
<b>ANIMATION</b>	Cuisson de la brioche au four à bois		<b>2,50 €</b>
	Soirée au Moulin spectacle et repas adulte		<b>19,00 €</b>
	Soirée au Moulin spectacle et repas enfant – 13 ans		<b>11,00 €</b>
<b>TARIF ENFANCE JEUNESSE CCVSA</b>	Les contes du Moulin Pâtisseries et céréales Atelier pain La rivière nous parle D'autrefois et d'aujourd'hui <i>Ateliers réalisés par un médiateur du site</i>		<b>0,00 €</b>
	Du grain à la farine Vers une énergie renouvelable <i>Ateliers réalisés par un intervenant</i>		<b>2,50 €</b>

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau pour la validation de nouveaux tarifs billetterie en 2023.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs billetterie de la Maison de la Meunerie pour l'année 2023, tels que présentés ci-dessus.

Cette décision abroge et remplace la décision n°2023B\_03\_013 du Bureau du 2 mars 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 31 mars 2023

Le Président,

Michel BOSSARD

La secrétaire de séance,

Annie RINEAU

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

**SLOW**

ID : 085-248500563-20230331-2023B\_03\_021-DE